Thermo sur Seine

# CAHIER D'ACTEUR

## LA FABRIQUE VITRY EN MIEUX

**NOM DE VOTRE STRUCTURE :**

**LA FABRIQUE VITRY EN MIEUX**

**CONTACT :**

**VITRYENMIEUX@GMAIL.COM**

**PRESENTATION DE LA STRUCTURE :**

Association politique ouverte, écologiste, citoyenne, engagée à Vitry-sur-Seine depuis 2013, La Fabrique – Vitry en mieux participe à ouvrir et porter les grands débats politiques, philosophiques, écologiques, sociaux et sociétaux pour nourrir l'intelligence de chacun.

À ce titre, des élu·es siègent au Conseil municipal de Vitry-sur-Seine depuis 2014 pour apporter un contradictoire citoyen, écologiste et humaniste aux décisions de la majorité municipale et, ainsi, les pousser à construire enfin Vitry … en mieux !

### Synthèse de la contribution

Les Ardoines à Vitry-sur-Seine portent un lourd passif industriel. Pour transformer cette enclave minérale en quartier habitable et résilient, les organismes publics (APUR, ORS-IdF, DRIEAT) et le PADD local préconisent la dépollution des sols, le développement de la pleine terre, la création d'îlots de fraîcheur face aux canicules et la renaturation des berges de Seine rendues aux piétons. L'ORS rappelle que la santé dépend avant tout de la qualité de l'environnement, imposant de réduire l'exposition globale des riverains.

Le projet d'incinérateur de CSR Thermo-sur-Seine contredit frontalement ces orientations. En ajoutant des particules fines aux émissions déjà denses de l'A86, il aggrave les risques sanitaires cumulés. Ses quais logistiques privatisent les berges, condamnant promenades, loisirs et baignade. Enfin, en pérennisant un îlot de chaleur minéral et pollué, il ruine l'attractivité du secteur et dissuade l'installation de soignants contre la désertification médicale. Maintenir cette infrastructure reviendrait à sacrifier durablement ce quartier. Protéger la population et réussir la transition écologique exige d'abandonner Thermo-sur-Seine pour bâtir un territoire sain et ouvert.

# Thermo-sur-Seine, un contre-sens écologique et sanitaire

## 1 - Les Ardoines, un territoire exposé à des pollutions documentées

Le secteur des Ardoines à Vitry-sur-Seine concentre un lourd passif environnemental issu de plus d'un siècle d'activité manufacturière et énergétique. Plusieurs organismes publics et documents de cadrage dressent un diagnostic convergent sur la fragilité écologique et sanitaire du site.

### Le diagnostic de l'APUR : sortir de l'enclave minérale

La monographie de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) consacrée au quartier de gare des Ardoines met en exergue la saturation minérale de l'espace. Les vastes emprises industrielles et le nœud ferroviaire créent des îlots de chaleur urbains (ICU) majeurs, que la présence de la Seine ne suffit pas à tempérer faute d'aménagements adaptés et de sols vivants. L'APUR pointe le déficit d'espaces verts de proximité et fixe les principes d'une mutation vers un quartier habitable :

- Reconversion des friches industrielles en un tissu urbain mixte conciliant habitat, commerces, activités décarbonées et équipements publics.
- Déploiement d'une trame végétale continue restaurant la perméabilité des sols et les continuités écologiques.
- Désenclavement des berges de Seine via des mobilités douces sécurisées (piétons, vélos) connectant les gares et les zones résidentielles.
- Adaptation au dérèglement climatique par une gestion intégrée des eaux de pluie et la résilience face au risque de crue.

### L'ORS Île-de-France : la santé territoriale comme principe directeur

L'Observatoire régional de santé (ORS) rappelle que l'état sanitaire d'une population dépend à 80 % de ses déterminants environnementaux et sociaux, bien avant l'accès aux soins. Le croisement des profils socio-sanitaires et des cartes de qualité de l'air impose d'intégrer la santé comme matrice de planification urbaine :

- Réduire drastiquement l'exposition chronique aux polluants atmosphériques et aux nuisances sonores.
- Garantir un accès équitable aux îlots de fraîcheur et aux parcs pour les populations vulnérables (enfants, personnes âgées, malades chroniques).
- Encourager l'activité physique du quotidien par des continuités d'espaces publics qualitatifs.
- Systématiser l'évaluation des impacts sanitaires cumulés au lieu de juger les dossiers d'aménagement en silos administratifs.

### Les exigences du PADD de Vitry-sur-Seine et de la DRIEAT

Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de la ville impose de lutter contre la surchauffe urbaine en favorisant la pleine terre, l'ombrage végétal et la reconquête

de l'eau. Il prescrit un contrôle rigoureux de la compatibilité sanitaire entre la pollution résiduelle des sols et les usages futurs (crèches, écoles, parcs, logements).

En parallèle, la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) et l'Autorité environnementale rappellent le cumul de risques pesant sur la ZAC Gare Ardoines : pollutions historiques des sols et des nappes, vulnérabilité à l'inondation, proximité de l'autoroute A86 et dégradation de la qualité de l'air.

## 2 - Les priorités des organismes publics : dépollution, nature et résilience

Pour rompre avec le statut de banlieue servant de déversoir industriel, les instances de contrôle et de planification énoncent six orientations incontournables :

1. **Dépolluer les sols et sécuriser les nappes phréatiques** : Établir des diagnostics toxicologiques exhaustifs, appliquer des protocoles stricts de confinement ou de dépollution in situ, et conditionner toute ouverture d'équipements sensibles ou de jardins à une traçabilité totale de l'innocuité des terrains.
2. **Renaturer les berges fluviales** : Transformer les rives artificialisées en corridors écologiques fonctionnels, capables de servir de zones de dissipation lors des crues tout en recréant des habitats humides favorables à la biodiversité.
3. **Restituer le fleuve aux habitants** : Ouvrir des promenades continues et des aires de détente afin d'offrir aux riverains un accès direct et démocratique aux rives de Seine, historiquement confisquées par les activités logistiques.
4. **Combattre les îlots de chaleur urbains** : Imposer un coefficient élevé de pleine terre, désimperméabiliser les cours et les parkings, et planter des essences d'arbres résilientes assurant des zones d'ombre continue le long des cheminements du quotidien.
5. **Mailler les continuités écologiques** : Raccorder les parcs urbains, les squares de quartier et les rives dans une même trame verte et bleue, évitant la fragmentation biologique et favorisant la circulation de l'air frais.
6. **Évaluer les effets environnementaux cumulés** : Refuser d'isoler l'impact individuel d'un projet de son contexte réel ; mesurer la somme des pollutions routières, industrielles et fluviales pour évaluer la charge toxique totale subie par les riverains.

## 3 - Le projet Thermo-sur-Seine : un contre-sens écologique et sanitaire

Le projet d'incinérateur de Combustibles Solides de Récupération (CSR) Thermo-sur-Seine, porté par Dalkia, entre en contradiction frontale avec l'ensemble de ces orientations publiques. Loin de s'intégrer à la régénération du territoire, il menace directement la trajectoire de reconversion du secteur :

- **Dégradation accrue de la qualité de l'air** : Les affirmations prétendant qu'une installation de combustion assainit l'atmosphère ne résistent pas à l'analyse

technique. L'incinération de déchets et de CSR génère des dioxines, des furanes, des métaux lourds et des particules fines et ultra-fines. Ces particules microscopiques pénètrent profondément dans l'arbre respiratoire et la circulation sanguine, provoquant pathologies cardiovasculaires, affections pulmonaires chroniques et risques mutagènes.

- **Superposition destructrice sur l'A86** : Le bassin de vie de Vitry-sur-Seine subit déjà les panaches d'oxydes d'azote et de suies générés par l'autoroute A86. Ajouter une cheminée industrielle émettrice de résidus de combustion revient à saturer une atmosphère déjà dégradée, au mépris de l'obligation de prise en compte des effets cumulés soulignée par la DRIEAT.
- **Privatisation industrielle des berges et condamnation des usages** : L'implantation d'un pôle logistique lourd et d'un quai de déchargement de déchets obère tout aménagement paysager des rives. Alors que Paris œuvre à la reconquête de la Seine et à la baignade publique, Thermo-sur-Seine sanctuarise le transit de matières résiduelles. Il ne s'agit pas d'un simple arbitrage d'aménagement, mais d'une confiscation définitive du fleuve qui prive les riverains de promenade, d'activités sportives et de détente.
- **Attaque frontale contre les déterminants de santé** : En réduisant les surfaces végétalisables et en dégradant l'environnement direct des Ardoines, le projet fragilise les déterminants globaux de bien-être promus par l'ORS, réduisant la qualité de vie des catégories sociales les plus modestes.
- **Affaiblissement de l'attractivité et blocage économique** : Aucun pôle d'activités innovant, aucune entreprise tertiaire soucieuse de son empreinte et aucun commerce qualitatif ne s'installera aux abords immédiats d'un site d'incinération. Le projet hypothèque la diversification économique voulue par la collectivité.
- **Aggravation de la désertification médicale** : Les praticiens de santé (généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, spécialistes), déjà déficitaires en première couronne sud, recherchent des cadres de travail sains et attractifs. Imposer une infrastructure industrielle polluante découragera leur implantation, pénalisant lourdement la prise en charge médicale des habitants.
- **Aggravation du réchauffement et blocage du refuge climatique** : Par ses volumes bâtis, ses surfaces de manœuvre imperméabilisées et ses rejets de chaleur résiduelle, l'installation perpétue le dôme de chaleur des Ardoines au lieu de constituer la zone de repli thermique indispensable lors des vagues caniculaires.

## 4 - Conclusion : sortir du piège industriel

La mutation des Ardoines offre l'occasion historique de dépasser un lourd passé industriel pour bâtir un quartier résilient et sain. Alors que l'APUR, l'ORS Île-de-France, la DRIEAT et le PADD préconisent la dépollution, la renaturation des berges de Seine et la création d'îlots de fraîcheur face aux canicules, le projet Thermo-sur-Seine prend l'exact contre-pied de ces orientations publiques.

En ajoutant des émissions toxiques et des particules ultra-fines aux rejets déjà denses de l'A86, cet incinérateur aggrave les inégalités sanitaires sur un territoire vulnérable. Ses

infrastructures lourdes privatisent l'accès au fleuve, condamnant les projets de promenades et de baignade. Enfin, il pérennise la minéralité des sols et freine l’attractivité économique comme l’installation de soignants, indispensables pour lutter contre la désertification médicale.

Maintenir un complexe polluant aux Ardoines reviendrait à verrouiller le site dans son rôle historique de zone sacrifiée. L'urgence climatique et la protection de la santé exigent d'abandonner ce projet pour faire place à un aménagement réellement sobre, protecteur et ouvert à tous.

**Sources**


Autorité environnementale — avis sur la ZAC Gare Ardoines
DRIEAT Île-de-France — ZAC Gare Ardoines
Ville de Vitry-sur-Seine — PADD
OAP des Ardoines
Région Île-de-France — dispositif Îlots de fraîcheur
Airparif — bilans et cartes annuels de pollution
APUR — monographie du quartier de gare des Ardoines
Ville de Vitry-sur-Seine — projet Thermo-sur-Seine


*Illustration*